



# SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWELFTH YEAR

**797** *th* MEETING : 25 OCTOBER 1957

---

*ème* SÉANCE : 25 OCTOBRE 1957

DOUZIÈME ANNÉE

# CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

---

## TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/797) .....	1
Adoption of the agenda .....	1
The India-Pakistan question ( <i>continued</i> ) .....	1

## TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/797) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Question Inde-Pakistan ( <i>suite</i> ) .....	1

# SEVEN HUNDRED AND NINETY-SEVENTH MEETING

Held in New York, on Friday, 25 October 1957, at 10.30 a.m.

## SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 25 octobre 1957, à 10 h. 30.

*President:* Mr. Guillaume GEORGES-PICOT  
(France).

*Present:* The representatives of the following countries: Australia, China, Colombia, Cuba, France, Iraq, Philippines, Sweden, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

### Provisional agenda (S/Agenda/797)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question.

### Adoption of the Agenda

*The agenda was adopted.*

### The India-Pakistan question (continued)

*At the invitation of the President, Mr. V. K. Krishna Menon, representative of India, and Mr. Firoz Khan Noon, representative of Pakistan, took places at the Council table.*

1. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): I should like first to express the deep appreciation of my Government for the able and conscientious way in which the representative of Sweden, our President for the month of February, has carried out his mission.
2. It is true that Mr. Jarring felt unable to report to the Council any concrete proposals likely to contribute towards the settlement of the dispute; nevertheless, I hope that his report will prove to have a special significance in marking the beginning of a new phase of constructive progress under the auspices of the United Nations towards a settlement of the Kashmir problem, which has troubled the sub-continent for the last decade.
3. Her Majesty's Government in the United Kingdom attaches the greatest importance to Mr. Jarring's conclusion that, despite the present deadlock, both parties are still desirous of finding a solution to the problem, and to the expressions of sincere willingness which they made to co-operate with the United Nations in the finding of a peaceful solution. Although in both countries popular feeling has been very deeply engaged

*Président:* M. Guillaume GEORGES-PICOT  
(France)

*Présents:* Les représentants des pays suivants : Australie, Chine, Colombie, Cuba, France, Irak, Philippines, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/797)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan.

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Question Inde-Pakistan (suite)

*Sur l'invitation du Président, M. V. K. Krishna Menon, représentant de l'Inde, et M. Firoz Khan Noon, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.*

1. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord, au nom de mon gouvernement, rendre hommage au représentant de la Suède — notre président pour le mois de février — pour la compétence et la conscience avec lesquelles il s'est acquitté de sa tâche.
2. M. Jarring n'a pas été en mesure, il est vrai, de présenter au Conseil des propositions concrètes qui seraient de nature à contribuer à un règlement du différend ; j'espère, néanmoins, que son rapport aura une signification particulière en marquant le début d'une nouvelle phase de progrès constructif, sous les auspices des Nations Unies, vers le règlement du problème du Cachemire qui trouble la péninsule depuis 10 ans.
3. Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni attache la plus grande importance à la conclusion à laquelle M. Jarring est parvenu, à savoir qu'en dépit de l'impasse actuelle, les deux parties sont toujours désireuses de trouver une solution. Il attache également une grande importance au désir sincère exprimé par les deux parties de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies en vue de rechercher une solution paci-

on this issue, both countries have in fact shown great patience and given proof of their desire to avoid the danger of a military clash.

4. Since so much depends on the willingness of both parties to seek earnestly for a solution of the problem which faces them, we have always attached particular importance, as I said on 15 February 1957 [768th meeting, paras. 17 and 18], to the Security Council resolution of 17 January 1948,<sup>1</sup> which, among other things, called upon both parties to take immediately all measures within their power to improve the situation. I am glad that the representative of India, in his speech at the 195th meeting, accepted this resolution as engaging India, together with the two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan.

5. For these reasons, too, we attach the greatest importance to both the letter and the spirit of part I, paragraph E, of the resolution of 13 August 1948 [S/1100, para. 75]. Mr. Jarring reported the Government of India's emphasis on the failure to implement this section as one of the factors in the way of implementation of the two resolutions. I should like to repeat the wording of this paragraph because of the importance we attach to it: it says that the two Governments "agree to appeal to their respective peoples to assist in creating and maintaining an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations". But in my view paragraph E must be interpreted even more widely than that. To my mind it requires a continuing effort on the part of both Governments, and an effort which should animate them in their whole handling of the situation. For this reason we deplore charges like that of genocide being made in this Council.

6. We regard with great concern the recent bomb incidents in Srinagar, and we were glad to hear the Foreign Minister of Pakistan deny categorically that the Pakistan Government knew anything of them. My Government strongly holds that terrorist activities are only complicate difficult problems of this kind.

7. In general, therefore, I would wish to appeal to both India and Pakistan to do their utmost, in the words of part I, paragraph E, of the resolution, "to assist in creating and maintaining an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations".

8. What other impediments to progress did Mr. Jarring report? He said that the Government of India felt aggrieved that the Council had so far not expressed

fique. Bien que cette question ait suscité, dans les deux pays, une vive réaction populaire, les deux parties ont fait preuve d'une grande patience et ont manifesté leur désir d'éviter le danger d'un conflit militaire.

4. Comme beaucoup dépend de la volonté des deux parties de rechercher sincèrement une solution, nous avons toujours attaché une importance particulière, ainsi que je l'ai dit le 15-février 1957 [768<sup>e</sup> séance, par. 17 et 18], à la résolution du Conseil de sécurité en date du 17 janvier 1948<sup>1</sup>, qui renfermait, entre autres, une disposition faisant appel aux deux parties pour qu'elles prennent immédiatement toutes mesures en leur pouvoir à l'effet d'améliorer la situation. J'ai entendu avec satisfaction le représentant de l'Inde déclarer, dans l'intervention qu'il a faite à la 795<sup>e</sup> séance, que l'Inde se considérait comme liée par cette résolution, de même que par les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

5. C'est pour ces raisons également que nous attachons la plus grande importance tant à la lettre qu'à l'esprit du paragraphe E de la première partie de la résolution adoptée par la Commission le 13 août 1948 [S/1100, par. 75]. M. Jarring a déclaré que l'un des facteurs qui font obstacle à la mise en application des deux résolutions de la Commission est le fait que le Gouvernement indien soutient avec insistance que les dispositions de ce paragraphe n'ont pas été appliquées. Je voudrais répéter les termes de ce paragraphe parce que nous lui attribuons une importance particulière : il y est dit que les deux gouvernements « acceptent de faire appel à leurs peuples respectifs pour qu'ils aident à créer et à maintenir une atmosphère favorable au développement de nouvelles négociations ». Mais j'estime qu'il faut donner à ce paragraphe une interprétation plus large encore. A mon avis, elle exige de la part des deux gouvernements un effort constant, un effort qui doit dicter toute leur attitude à l'égard de la situation. C'est pourquoi nous déplorons que des accusations comme celle de génocide aient été faites devant le Conseil.

6. Les récents incidents qui ont eu lieu à Srinagar, où des bombes ont éclaté, nous préoccupent beaucoup, et c'est avec satisfaction que nous avons entendu le Ministre des affaires étrangères du Pakistan déclarer catégoriquement que le Gouvernement pakistanais n'était pas au courant de ces incidents. Mon gouvernement est fermement persuadé que les activités terroristes ne peuvent que compliquer des problèmes aussi délicats.

7. D'une façon générale, je voudrais donc adresser un appel à la fois à l'Inde et au Pakistan pour que, selon les termes du paragraphe E de la première partie de la résolution, ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour aider « à créer et à maintenir une atmosphère favorable au développement de nouvelles négociations ».

8. Quels sont les autres obstacles au progrès que M. Jarring a signalés ? Il a dit que le Gouvernement indien regrettait que le Conseil ne se soit pas jusqu'à

<sup>1</sup> Official Records of the General Assembly, Third Session, Supplement No. 2, chapter 5, section C.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, troisième session, Supplément n° 2, chap. 5, sect. C.

itself on the question of what in its view was aggression committed by Pakistan on India.

9. The views of the United Kingdom Government on this question are well known to this Council and to the Governments of India and Pakistan. They were set out by Sir Alexander Cadogan at the 467th meeting and by Sir Gladwyn Jebb at the 537th, the 539th, the 606th and the 611th meetings of the Council. The consistent attitude taken on this point in the past by the Security Council is also well known.

10. I do not feel that it would contribute to progress if we were to go over this ground again. This much, however, I would say: since neither Her Majesty's Government nor the Security Council has felt able to pronounce on the Indian case on this aspect of the question, and since this is, so to speak, the major premise in the Indian argument as developed by Mr. Krishna Menon, it follows that we are unable to accept many of the deductions which have been drawn, however logically they might seem to ensue if the major premise were accepted.

11. It seems to me that the more fruitful way of making progress is to fasten on those points where there is some area of agreement between the parties and to see whether progress can be made from those points. Clearly, we have to admit that there has been little progress over the last nine years towards the goal contemplated in the two resolutions adopted by the Commission — that is, a decision as to the future of the State by means of an impartial plebiscite. Mr. Jarring was aware of the grave problems in connexion with and as a result of a plebiscite. The United Kingdom Government, which stood so close to the convulsive events of 1947, cannot fail to be deeply conscious of these problems, which have grown no less with the passage of time. But what is needed above all in order to remove the obstacles to a settlement is a willingness to find a peaceful solution. Both parties, as I have said, have expressed such a willingness to Mr. Jarring. Given this willingness, I do not doubt that the wisdom and statesmanship of the parties is sufficient to enable progress towards a solution of the Kashmir problem to be found.

12. Mr. Jarring referred also to the emphasis which the Government of India put on their view that part I, paragraph B, of the resolution of 13 August 1948 had not been implemented by the Government of Pakistan. There is a grave difficulty here, too. In this paragraph, both High Commands agree to refrain from taking any measures that might augment their military potential. This is clearly an important preliminary to the next stage — the stage of the withdrawal of the troops of Pakistan and the withdrawal of the bulk of Indian forces, to which both sides stand engaged. Clearly, there is a connexion between augmentation and the removal or reduction of forces. Augmentation makes removal or reduction more difficult. Removal

présenté prononcé sur la question de l'agression que, selon ledit gouvernement, le Pakistan aurait commise contre l'Inde.

9. Le Conseil de sécurité et les Gouvernements indien et pakistanais connaissent bien le point de vue du Gouvernement du Royaume-Uni sur cette question. Ce point de vue a été exposé par sir Alexander Cadogan à la 467<sup>e</sup> séance et par sir Gladwyn Jebb aux 537<sup>e</sup>, 539<sup>e</sup>, 606<sup>e</sup> et 611<sup>e</sup> séances du Conseil. On connaît fort bien également l'attitude que le Conseil de sécurité a constamment adoptée à l'égard de cette question.

10. Je crois que ce ne serait guère faciliter des progrès que de rouvrir la discussion sur ce point. Je tiens toutefois à présenter une observation. Etant donné que ni le Gouvernement de Sa Majesté ni le Conseil de sécurité n'ont été en mesure de se prononcer sur la thèse indienne concernant cet aspect de la question, et comme cette thèse constitue, pour ainsi dire, la prémisses fondamentale du raisonnement du Gouvernement indien tel qu'il a été exposé par M. Krishna Menon, il s'ensuit que nous ne sommes pas en mesure d'accepter un grand nombre de déductions qui ont été tirées de cette prémisses, si logiques qu'elles puissent paraître une fois la prémisses fondamentale acceptée.

11. Il me semble que la meilleure voie à suivre pour réaliser un progrès est de s'en tenir aux points sur lesquels il existe un certain degré d'accord entre les parties et de s'efforcer de réaliser des progrès en partant de ces points. De toute évidence, nous devons admettre que, au cours des neuf dernières années, on ne s'est guère rapproché du but envisagé dans les deux résolutions de la Commission, à savoir une décision sur l'avenir de l'Etat au moyen d'un plébiscite impartial. M. Jarring n'ignorait pas les graves problèmes que poseraient la tenue et les conséquences d'un plébiscite. Le Gouvernement du Royaume-Uni, qui a suivi de si près les convulsions de 1947, est, certes, profondément conscient de ces problèmes, dont la complexité n'a pas diminué avec le temps. Mais ce qu'il faut avant tout pour surmonter les obstacles qui s'opposent à un règlement, c'est le désir de trouver une solution pacifique. Comme je l'ai dit, les deux parties ont déclaré à M. Jarring qu'elles étaient animées de ce désir. Dans ces conditions, je suis persuadé que la sagesse et l'expérience politique des parties sont suffisantes pour permettre de réaliser un progrès vers une solution du problème du Cachemire.

12. M. Jarring a également mentionné l'insistance avec laquelle le Gouvernement indien fait valoir que, à son avis, le Gouvernement pakistanais n'a pas respecté le paragraphe B de la première partie de la résolution du 13 août 1948. Là encore, il y a une grave difficulté. Aux termes de ce paragraphe, en effet, les deux hauts commandements se sont engagés à s'abstenir de prendre des mesures, quelles qu'elles soient, propres à accroître leur potentiel militaire. Il s'agit là, évidemment, d'une importante mesure préliminaire avant l'étape suivante, qui est le retrait des troupes pakistanaises et le retrait du gros des troupes indiennes, retrait que les deux parties se sont engagées à effectuer. Il est évident qu'il existe un lien entre l'accroissement de

or reduction does away with any further problems about augmentation.

13. It was originally contemplated that the three parts of the resolution of 13 August 1948 should be implemented in quick succession; and, as early as 1949, the Commission for India and Pakistan was pointing out the difficulties arising from delay. Undoubtedly the passage of time has added to the difficulties about the implementation of paragraph B. In the further eight years since 1949, new difficulties have arisen. Armies have become more efficient; old equipment has been replaced; new roads have been built on both sides.

14. If I understood Mr. Krishna Menon aright, he was concerned with what is in the resolution — the principle that forces should not be augmented after the cease-fire — and with something that is not in the resolution; that is, the question of "Azad" Kashmir forces. The Commission did not explicitly deal with this latter point. Now these are very real problems; and the Security Council must be deeply concerned at any augmentation of military potential on either side.

15. Certainly we regret that Mr. Jarring was unable to suggest a means of dealing with the subject acceptable to both sides. But we must do more than try to ascertain the facts; we must try to find some method of reducing the state of tension, of reducing the burden of armaments and of dealing effectively with a situation which has become crystallized in a form never contemplated when the resolutions were passed. What helpful action, then, can be taken?

16. Since 1949 the Security Council has, as I pointed out at the 768th meeting, attached the greatest importance to demilitarization, and it directed its efforts, until the phase of direct negotiations began, towards achieving progress in that direction. Surely, this is the right approach.

17. Both the representative of India and the representative of Pakistan have referred to the heavy burden of armaments. The cost of this continuing tension has been made apparent to us all. Mr. Krishna Menon and Mr. Firoz Khan Noon have both made it clear how greatly their countries would prefer to devote as much of their resources as possible to peaceful development. And we all know how much easier and more economical development in the area would be if it could be planned on a basis of co-operation.

18. After ten years the compelling arguments for making progress towards demilitarization are stronger than ever before. The Security Council cannot ignore all the patient work and endeavour which has gone into attempting to make progress over the years. Although Mr. Graham's labours five years ago did not get beyond the edge of success; although the direct talks four years ago were unsuccessful; although the

forces et le retrait ou la réduction de forces. L'accroissement des forces rend leur retrait et leur réduction plus difficiles. Le retrait ou la réduction élimine, en revanche, tous nouveaux problèmes que pose l'accroissement.

13. On comptait, à l'origine, que les trois parties de la résolution du 13 août 1948 seraient rapidement suivies d'effet, les unes après les autres; et, dès 1949, la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan soulignait les difficultés que faisait naître le retard. Il n'y a pas de doute que le délai qui s'est écoulé a rendu encore plus difficile l'application des dispositions au paragraphe B. Au cours des huit années qui se sont écoulées depuis 1949, de nouvelles difficultés ont surgi. Les forces armées ont gagné en efficacité; l'ancien matériel a été renouvelé; de nouvelles routes ont été construites de part et d'autre.

14. Si j'ai bien compris M. Krishna Menon, il s'est préoccupé d'un principe qui figure dans la résolution — le principe selon lequel les forces ne devraient pas être accrues après le cessez-le-feu — et d'une question qui n'est pas traitée dans la résolution, à savoir la question des forces du Cachemire « azad ». La Commission n'a pas examiné explicitement cette question. Il s'agit là de problèmes très importants, et le Conseil de sécurité ne peut qu'être profondément préoccupé par toute augmentation du potentiel militaire, d'un côté ou de l'autre.

15. Nous regrettons, certes, que M. Jarring n'ait pas été en mesure de proposer un moyen de régler la question qui soit acceptable pour les deux parties. Mais il ne nous suffit pas de constater les faits; nous devons nous efforcer de trouver un moyen propre à diminuer la tension, à diminuer le fardeau des armements, et à remédier, de façon efficace, à une situation qui se perpétue d'une manière qui n'avait jamais été envisagée au moment de l'adoption des résolutions antérieures. Quelles mesures utiles le Conseil pourrait-il prendre?

16. Comme je l'ai déclaré à la 768<sup>e</sup> séance, le Conseil de sécurité a attaché, depuis 1949, la plus grande importance à la démilitarisation, et il s'est efforcé, en attendant la phase des négociations directes, de réaliser des progrès en ce sens. C'est là, certainement, l'attitude qu'il convient d'adopter.

17. Les représentants de l'Inde et du Pakistan ont, l'un et l'autre, parlé du lourd fardeau des armements. On a dressé devant nous le bilan des dépenses qu'entraîne cette tension persistante. M. Krishna Menon et M. Firoz Khan Noon ont tous les deux précisé que, sans conteste, leurs pays préféreraient consacrer autant de ressources que possible au développement pacifique. Et nous savons tous combien le développement de la région serait plus facile et plus économique s'il était organisé sur la base de la coopération.

18. Après 10 années, les raisons impérieuses qui militent en faveur d'un progrès vers la démilitarisation sont plus fortes qu'elles ne l'ont jamais été. Le Conseil de sécurité se doit de tenir compte des efforts patients qui ont été déployés depuis des années en vue de faire des progrès dans ce domaine. Bien que les efforts faits par M. Graham, il y a cinq ans, n'aient eu que très peu de succès, bien que les conversations directes

Government of India has stated that it does not regard itself as bound by any previous conditional agreements, yet I cannot believe that there are insuperable obstacles to progress on the withdrawal of troops starting from the Pakistani side.

19. In some ways, time and change make implementation of the agreements, as Mr. Jarring has said, more difficult. But there is a reverse side to the coin; in other ways difficulties may become less acute.

20. I cannot but think that the compelling reasons for making progress are such that, if a United Nations representative is able to begin conversations with the two parties and they enter upon them with a determination, in both of their interests, to make such advance, progress will in fact be possible. I believe that Mr. Graham could again play a useful role in this.

21. To sum up, I would first wish to appeal to both sides to do their utmost to create an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations. I would also appeal to them to agree to an investigation as regards the facts concerning the augmentation of forces. But I would go beyond that and urge that both sides should again attempt to make some progress towards the implementation of part II of the resolution adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan on 13 August 1948. There is no question here of interfering with national sovereignty, and no question of arguing for any change of national defence policies. It is a question of carrying out international obligations by which both sides are engaged.

22. There are those who suggest that the United Kingdom, as a member of the Commonwealth, should avoid being involved in discussions in the Security Council about the Kashmir question, since to do so is inevitably to attract criticism from both sides. I need not explain to members of the Council what importance we attach to our relations with India and Pakistan. If we could, we would gladly avoid any action which might give offence to either of them or in any way impair our relations with either country.

23. Nevertheless, we have a duty as a permanent member of the Security Council and we cannot shrink from playing our part in trying to find a settlement of this dispute which, in the words of the Security Council's second resolution, that of 20 January 1948 "might, by its continuance, endanger the maintenance of international peace and security". [S/1100, annex 1.] So long as this tension continues, not only will it have a profound effect on the lives and fortunes of some 500 million people in the sub-continent, but it cannot fail to have its effect on the international policies of both countries. The Kashmir problem affects not only India and Pakistan, it is of concern to the whole world.

d'il y a quatre ans n'aient pas abouti, et bien que le Gouvernement indien ait déclaré qu'il ne se considèrerait pas comme lié par des accords conditionnels antérieurs, je ne me résigne pas à penser que des obstacles insurmontables s'opposent à tout progrès en ce qui concerne le retrait des troupes, en commençant du côté pakistanais.

19. A certains égards, le temps écoulé et l'évolution de la situation ont, comme M. Jarring l'a déclaré, rendu plus difficile l'application des accords. Mais, en contrepartie, il est permis d'espérer qu'à d'autres égards les difficultés sont de nature à s'atténuer.

20. Je ne puis m'empêcher de penser que les raisons qui militent en faveur d'un progrès sont si impérieuses que, si un représentant des Nations Unies peut entamer des pourparlers avec les deux parties et si celles-ci sont résolues, dans leur intérêt mutuel, à réaliser un progrès, rien ne s'y opposera en fait. Je crois que M. Graham pourrait à nouveau jouer un rôle utile à cet égard.

21. Pour me résumer, je voudrais tout d'abord adresser un appel aux deux parties pour leur demander de faire tout ce qui est en leur pouvoir en vue de créer une atmosphère favorable au succès de nouvelles négociations. Je voudrais également leur demander de consentir à une enquête qui permettrait de constater les faits relatifs à l'accroissement des forces. Mais je voudrais aller plus loin encore et leur demander instamment de s'efforcer, une fois de plus, de faire quelque progrès vers la mise en œuvre de la deuxième partie de la résolution adoptée le 13 août 1948 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Il ne s'agit pas là de porter atteinte à la souveraineté nationale ni de préconiser des modifications de la politique de défense nationale des deux parties. Il s'agit de l'exécution des obligations internationales qu'elles ont contractées.

22. D'aucuns pensent que le Royaume-Uni, en tant que membre du Commonwealth, devrait s'abstenir d'intervenir dans les discussions qui se déroulent au Conseil de sécurité sur la question du Cachemire car, ce faisant, il attire inévitablement des critiques de la part des deux parties. Je n'ai pas besoin d'expliquer aux membres du Conseil quelle importance nous attachons à nos relations avec l'Inde et le Pakistan. Si nous le pouvions, nous éviterions volontiers toute action qui risquerait d'offenser l'un ou l'autre de ces deux pays ou de compromettre, en quoi que ce soit, nos relations avec eux.

23. Cependant, en qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, nous avons un devoir à accomplir, et nous ne pouvons pas nous soustraire à l'obligation qui nous incombe de nous efforcer, avec les autres membres du Conseil, de rechercher le règlement d'un différend dont la prolongation, aux termes de la deuxième résolution du Conseil de sécurité, adoptée le 20 janvier 1948, «pourrait, par sa prolongation, menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales» [S/1100, annexe 1]. Aussi longtemps qu'elle durera, cette tension, non seulement aura des répercussions profondes sur la vie et le sort des quelque 500 millions d'habitants de la péninsule, mais encore

The reasons for attempting yet once more to make progress towards its settlement are compelling.

24. I have confidence in the statesmanship and wisdom of both India and Pakistan. I have confidence that this problem will be solved — because it must be solved.

25. Mr. WADSWORTH (United States of America): Last February the Council gave to one of its members — Ambassador Jarring — a delicate and important task. I want to express the appreciation of the United States delegation for the outstanding manner in which he carried it out. We are fortunate to have the benefit of his review of this highly complex question. It cannot fail to help the Council decide how it can best aid in finding a settlement acceptable to both parties. There was a long interval in the Council's consideration of this question between December 1952 and January 1957. Ambassador Jarring's recent discussions with Pakistan and India shed light on the current problems and help us view the situation in perspective.

26. We find one aspect of Ambassador Jarring's report particularly encouraging. Both parties have again declared their desire to find a peaceful solution to the problem and have again declared their willingness to co-operate with the United Nations to this end. More recently they have given the Council the same assurances. In this atmosphere the Council should continue, therefore, to assist the parties in finding a just and equitable solution to this long-standing and difficult problem.

27. I should like to turn now to the specific situation with which the Council is confronted.

28. It may be useful at the outset to recapitulate the main lines of Ambassador Jarring's report, because it is from that report that our current sessions start. The representatives of India and Pakistan during our discussions early this year indicated that they continue to recognize their international obligations under the resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan on 13 August 1948 [S/1100, para. 75] and 5 January 1949 [S/1196, para. 15]. Ambassador Jarring therefore based his mission on these statements of the parties, and he made it his task to explore what was impeding the implementation of the resolutions.

29. He tells us that the Government of India laid emphasis on two restraining factors, one relating to the "cease-fire order", the other to the "truce agreement." India further stated that it was premature to discuss the implementation of those parts of the 1948 resolution dealing with the truce agreement and the plebiscite until the cease-fire order was fully implemented. The Government of Pakistan, on the other

ne manquera pas d'avoir un effet sur la politique internationale des deux pays. La question du Cachemire ne concerne pas uniquement l'Inde et le Pakistan; elle intéresse le monde entier. Les raisons qui militent en faveur d'une nouvelle tentative en vue d'un règlement sont impérieuses.

24. J'ai confiance dans le sens politique et la sagesse de l'Inde et du Pakistan. Je suis persuadé que ce problème sera résolu, car il faut qu'il soit résolu.

25. M. WADSWORTH (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : En février dernier, le Conseil a confié à un de ses membres, M. Jarring, une tâche délicate et importante. Au nom de la délégation des Etats-Unis, je voudrais dire combien nous sommes sensibles à la manière magistrale dont il s'est acquitté de sa mission. Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier de l'étude qu'il a faite de cette question extrêmement complexe, et qui aidera certainement le Conseil à déterminer quel est le meilleur moyen de trouver un règlement acceptable pour les deux parties. L'examen de cette question au Conseil a été pendant fort longtemps interrompu : de décembre 1952 à janvier 1957. Les récents entretiens que M. Jarring a eus avec les autorités pakistanaises et indiennes ont mis en lumière l'état actuel du problème et permettent d'envisager la situation dans sa vraie perspective.

26. Un aspect du rapport de M. Jarring nous semble particulièrement encourageant. Les deux parties ont une fois de plus affirmé leur désir de trouver une solution pacifique du problème et de prêter à cet effet leur concours à l'Organisation des Nations Unies. Tout récemment, elles ont donné des assurances en ce sens au Conseil de sécurité. Le Conseil devrait donc profiter de ce climat pour aider les parties à trouver une solution juste et équitable à ce difficile problème qui se pose depuis longtemps.

27. J'en viens à présent à la situation précise à laquelle le Conseil doit faire face.

28. Il peut être utile, pour commencer, de récapituler les principaux points du rapport de M. Jarring, car c'est la présentation de ce rapport qui marque le point de départ de la présente série de séances du Conseil. Au cours des discussions que nous avons eues au début de cette année, le représentant de l'Inde et celui du Pakistan nous ont indiqué que leurs pays continuaient de reconnaître les obligations internationales que leur imposent les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan en date du 13 août 1948 [S/1100, par. 75] et du 5 janvier 1949 [S/1196, par. 15]. M. Jarring s'est fondé au cours de sa mission sur ces affirmations des parties, et il a cherché à déterminer ce qui empêchait la mise en application des résolutions de la Commission.

29. M. Jarring nous dit que le Gouvernement indien mettrait l'accent sur deux obstacles, dont l'un a pour origine la suspension d'armes et l'autre l'accord de trêve. L'Inde a en outre déclaré qu'il était prématuré de discuter de l'application des parties de la résolution de 1948 relatives à l'accord de trêve et au plébiscite aussi longtemps que la suspension d'armes n'était pas complètement exécutée. De son côté, le Gouvernement

hand, maintained that the "cease-fire order" had been implemented by it in good faith and in full. It believed that the time had come to proceed to the implementation of the "truce agreement". In order to break this deadlock, Ambassador Jarring asked if the Governments would be prepared to submit to arbitration the question of whether the "cease-fire order" had been implemented. The Government of Pakistan accepted this in principle; the Government of India did not feel that, as explained, arbitration would be appropriate. Ambassador Jarring was unable to break the deadlock and reported back to the Council.

30. We have now heard statements in the Council by the representatives of India [795th and 796th meetings] and of Pakistan [791st and 796th meetings]. My delegation has given the most careful study to these statements. In so far as they were related to the Jarring report, they seem to be further elaborations of the positions which are reflected in the report. Other issues and suggestions were also raised in their statements, on a number of which there were significant disagreements. So this is where the Council finds itself at the moment, and we are faced with the problem of selecting the most useful basis on which to proceed.

31. The present case is different from that of many problems which are brought before the Security Council: we are fortunate in having an area of agreement — and a large one — between the parties and with the Council. There are, of course, many complexities to the Kashmir question, and I do not in any way wish to minimize the difficulties lying in the way of reaching a final solution. We would delude ourselves if we did so. Nevertheless, there does exist in the resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan an agreement for resolving this conflict. That agreement calls for the following action: first, for a cease-fire order; second, for a truce agreement; third, for the accession of the State of Jammu and Kashmir to India or to Pakistan to be decided through the democratic method of a free and impartial plebiscite. These are the basic elements of the Commission's resolutions, which both India and Pakistan accepted, and which the Council has repeatedly endorsed. They are obligations which have been recognized by the parties for nine years. And both parties have reaffirmed their recognition of these obligations before the Council this year, as Ambassador Jarring pointed out in his report. Under these circumstances the Council's most constructive contribution will undoubtedly be to help implement the resolutions.

32. This, indeed, has been the primary task to which the past efforts of the Council and its agents — the United Nations Commission for India and Pakistan and the various representatives who have been sent to the sub-continent — have been directed for many years. In our view the Council's most useful role at this time continues to be to proceed on the basis of this area of agreement, to seek to enlarge upon it and to make it finally a reality.

pakistanais a affirmé qu'il s'était conformé à la suspension d'armes en toute bonne foi et intégralement. A son avis, le moment était venu de procéder à l'application de l'accord de trêve. Pour sortir de l'impasse, M. Jarring a demandé si les gouvernements seraient disposés à soumettre à l'arbitrage le point de savoir si la suspension d'armes avait été exécutée. Le Gouvernement pakistanais a donné son accord de principe; quant au Gouvernement indien, il ne pensait pas qu'un arbitrage fût indiqué. M. Jarring n'a pas réussi à sortir de l'impasse, et il a rendu compte au Conseil de sécurité.

30. Nous avons entendu les déclarations faites devant le Conseil par le représentant de l'Inde [795<sup>e</sup> et 796<sup>e</sup> séances] et par le représentant du Pakistan [791<sup>e</sup> et 796<sup>e</sup> séances]. Ma délégation a étudié ces déclarations très attentivement. Dans la mesure où elles ont trait au rapport Jarring, elles paraissent préciser davantage les positions évoquées dans le rapport. Lesdites déclarations évoquent aussi d'autres aspects et d'autres suggestions qui laissent entrevoir des points de désaccord importants. Telle est la situation qui se présente au Conseil en ce moment. Il nous incombe de choisir la meilleure base à partir de laquelle nous puissions faire œuvre utile.

31. En l'occurrence, contrairement à ce qui s'est passé dans de nombreux autres cas portés devant le Conseil de sécurité, nous avons la chance qu'il y ait une zone d'accord appréciable entre les parties et au Conseil. Certes, la question du Cachemire est fort complexe, et je ne méconnaissais nullement les difficultés auxquelles se heurte la solution définitive du problème. Si nous les méconnaissions, nous nous bercerions de vaines espérances. Il n'empêche que les résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan renferment déjà un accord en vue de la solution du conflit. Cet accord prévoit les étapes ci-après : premièrement, une suspension d'armes ; deuxièmement, un accord de trêve ; troisièmement, l'accession de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde ou au Pakistan, à la suite d'une décision prise lors d'un plébiscite libre et impartial organisé selon les méthodes démocratiques. Tels sont les éléments fondamentaux des résolutions de la Commission des Nations Unies qui ont été acceptés à la fois par l'Inde et par le Pakistan et que le Conseil a approuvés à diverses reprises. Il s'agit d'obligations que les parties reconnaissent depuis neuf ans. Ainsi que M. Jarring le fait ressortir dans son rapport, les deux parties ont réaffirmé cette année devant le Conseil qu'elles reconnaissent ces obligations. Dans ces conditions, le Conseil ne saurait assurément faire œuvre plus utile que d'aider à appliquer les résolutions de la Commission.

32. En fait, c'est avant tout à cette tâche que le Conseil et ses agents — la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et les divers représentants qui ont été délégués dans la péninsule — se sont consacrés pendant de nombreuses années. Nous pensons que le rôle le plus utile que le Conseil puisse jouer en ce moment est de poursuivre ses efforts en partant de ce terrain d'accord, en cherchant à l'élargir, aux fins d'aboutir à un accord réel.



33. May I recall that on 15 February 1957 Ambassador Lodge stated in our previous discussion on this issue:

“The Security Council’s overriding endeavour in connexion with Kashmir has always been to secure an amicable settlement acceptable to both parties. In doing this, it has sought to build upon the gains which have been made in the past and upon agreements which have been reached by the parties.”  
[768th meeting, para. 26.]

My delegation continues to believe that this is the best approach.

34. On what aspects of the Commission’s resolutions do we need to make progress? We need, for one thing, to make progress towards demilitarization, or the implementation of the truce agreement. This has been the focus of every resolution of the Council since 1950. Most of Mr. Graham’s work has also been concentrated on it. Prior to his last report, in fact, he was requested by the Security Council to enter into negotiations with the parties to reach final agreement on the specific number of forces which should remain on either side of the cease-fire line within limits the Council had previously set. Mr. Graham submitted his report on this effort on 27 March 1953 [S/2967]. Although he had put forward precise proposals, he did not succeed in reaching full agreement with the parties at that time, so that this important aspect in implementing the resolutions remains before us.

35. I suggest that efforts to bring this about, and to achieve agreement on the forces to remain on each side of the cease-fire line, should be an important aspect of any further action we take. Surely, a reduction in the number of troops in the area would in itself be a forward step in improving relationships.

36. Secondly, there are the questions which have been raised about the status of implementation of the “cease-fire order”. Attention has been paid by both the Indian and Pakistani representatives in the Council to previous reports which touch upon this question, especially to Mr. Graham’s third and fifth reports. A considerable portion of Ambassador Jarring’s report also deals with his arbitration proposal on the question. In the light of this background it would seem desirable that the Council include this as one of the issues on which it might take some action. An appropriate resolution might include an authorization for recommendations to be made on the “cease-fire order” if they should seem necessary.

37. The achievement of these objectives, requiring as it would the positive support and agreement of both India and Pakistan, is not easy. I do not suggest that we can complete the process at this session of the Council. In our opinion we need again to call for assistance.

38. Fortunately, the United Nations has retained the services, as the United Nations representative for India and Pakistan, of Mr. Frank P. Graham. It would seem appropriate to us if the Council were to call upon

33. Je me permettrai de rappeler ce que M. Lodge déclarait le 15 février 1957, lors de notre discussion précédente sur la question à l’examen :

«Les efforts considérables déployés par le Conseil de sécurité dans la question du Cachemire ont toujours tendu à trouver une solution amiable de ce différend qui soit acceptable aux deux parties. A cet effet, le Conseil s’est efforcé de consolider les résultats acquis et les accords auxquels sont parvenues les parties.»  
[768<sup>e</sup> séance, par. 26.]

Ma délégation continue de croire que c’est la meilleure méthode.

34. Sur quels points des résolutions de la Commission des Nations Unies faut-il enregistrer des progrès? Nous devons tout d’abord nous rapprocher de la démilitarisation ou de l’application de l’accord de trêve. Le Conseil l’a bien marqué dans chacune des résolutions qu’il a adoptées depuis 1950, et c’est le point dont M. Graham s’est le plus occupé. En fait, avant de présenter son dernier rapport, M. Graham avait été prié par le Conseil de sécurité d’entamer des négociations avec les parties en vue de parvenir à un accord définitif sur les effectifs exacts qui devraient demeurer de part et d’autre de la ligne de suspension d’armes, dans les limites précédemment fixées par le Conseil. M. Graham a présenté son rapport à ce sujet [S/2967] le 27 mars 1953. Bien qu’il eût formulé des propositions précises, il n’est pas parvenu à l’époque à un complet accord avec les parties, de sorte que cet important aspect de la mise en œuvre des résolutions subsiste.

35. A mon avis, une des choses que nous devons faire en tout état de cause, c’est de chercher à faciliter un accord sur les forces qui demeureraient de part et d’autre de la ligne du cessez-le-feu. Il est certain qu’une réduction des effectifs stationnés dans la région en question contribuerait à améliorer les relations entre les deux pays.

36. En second lieu, on a soulevé certaines questions touchant le stade où en est l’exécution de l’ordre de suspension d’armes. Les représentants de l’Inde et du Pakistan ont tous les deux évoqué au Conseil les rapports antérieurs où cette question a été abordée, notamment le troisième et le cinquième rapport de M. Graham. Une partie considérable du rapport de M. Jarring traite aussi de sa proposition relative à un arbitrage sur ce point. Dans ces conditions, il semblerait souhaitable que le Conseil fasse figurer cette question parmi celles sur lesquelles il pourrait se prononcer. On pourrait envisager une résolution qui autoriserait notamment à formuler des recommandations touchant la suspension d’armes au cas où cela semblerait nécessaire.

37. Parvenir à ces résultats, qui exigent à la fois l’appui positif et l’accord de l’Inde et du Pakistan, n’est pas chose aisée. Je ne pense pas que nous puissions y réussir à la présente série de séances du Conseil. A mon avis, nous avons une nouvelle fois besoin de concours extérieurs.

38. Fort heureusement, l’Organisation des Nations Unies a pu conserver les services de M. Frank P. Graham comme représentant des Nations Unies pour l’Inde et le Pakistan. Il nous semblerait indiqué que le Conseil

him to consult again with the parties in order to bring about implementation of the agreements concluded under the Commission's auspices along the lines I have indicated. No one possesses a more intimate knowledge of the background and facts of this problem than Mr. Graham, and I am confident that he can perform another valuable service for the Council and, more importantly, for India and Pakistan. I am hopeful that if the Council decided to take this action, India and Pakistan would agree to receive him and to consult with him in good faith in an effort to reach an early agreement.

39. In closing I would like to say this: one of the Council's overriding responsibilities on all questions is to maintain peace and security. Its efforts in this case to help the parties implement their commitments are based on a sincere desire to achieve stability and friendly relations between these two important countries.

40. In its first resolution, that of 17 January 1948, the Security Council called upon India and Pakistan "to refrain from making statements and from doing or causing to be done or permitting any acts which might aggravate the situation".<sup>2</sup> Again in its first resolution, the United Nations Commission for India and Pakistan also called on the parties "to appeal to their respective peoples to assist in creating and maintaining an atmosphere favourable to the promotion of further negotiations" [S/1100, para, 75]. These requests, as well as others that the Council has adopted from time to time, are as pertinent today as when they were adopted. We call them again to the attention of India and Pakistan, both of whom have expressed their intention to conform to these principles.

41. We believe that a final solution to this problem can only be of benefit to both parties. It is in this spirit that I have spoken. We have concentrated on the most favourable aspects of the issue in the hope that we may encourage progress towards its solution and an improvement in relations between these two great Asian countries.

42. We have made our comments in the hope that they will assist in finding a way to end the frustrations that have hitherto beset every effort to bring about a permanent and peaceful solution of this problem. We do not and should not despair at these difficulties. We should patiently and persistently continue our efforts until mutual agreement can be reached and the issues resolved, and we believe that every constructive step towards a solution of this problem contributes to the maintenance of peace and stability.

43. We would appreciate hearing the views of other members of the Council with regard to these important matters.

<sup>2</sup> Official Records of the General Assembly, Third Session, Supplement No. 2, chapter 5, section C.

invite M. Graham à se concerter une fois de plus avec les parties, afin d'obtenir que les accords conclus sous les auspices de la Commission pour l'Inde et le Pakistan soient traduits dans les faits selon les suggestions que je viens de faire. Nul ne connaît mieux que M. Graham l'historique et les éléments du problème; je suis certain qu'une fois de plus il pourra être d'un précieux concours au Conseil et, ce qui est encore plus important, à l'Inde et au Pakistan. J'espère sincèrement que, si le Conseil décidait d'adopter cette procédure, l'Inde et le Pakistan feraient bon accueil à M. Graham et consentiraient à s'entretenir loyalement avec lui afin d'aboutir rapidement à un accord.

39. En terminant, je voudrais faire la remarque suivante : une des responsabilités primordiales du Conseil est, en tout état de cause, celle du maintien de la paix et de la sécurité. Les efforts qu'il doit déployer en l'occurrence pour aider les parties à respecter leurs engagements sont motivés par un désir sincère de rétablir des conditions stables et des relations amicales entre ces deux importants pays.

40. Dans sa première résolution, adoptée le 17 janvier 1948, le Conseil de sécurité faisait appel à l'Inde et au Pakistan pour que chacun de ces pays « s'abstienne de faire aucune déclaration et d'accomplir, de provoquer ou de permettre aucun acte susceptible d'aggraver la situation ». <sup>2</sup> De son côté, dans sa première résolution, la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan demandait aux parties « de faire appel à leurs peuples respectifs pour qu'ils aident à créer et à maintenir une atmosphère favorable au développement de nouvelles négociations » [S/1100, par. 75]. Ces requêtes, tout comme d'autres requêtes que le Conseil a adoptées de temps à autre, demeurent aussi valables aujourd'hui. Nous les rappelons une fois de plus à l'attention de l'Inde et du Pakistan, qui ont tous deux exprimé l'intention de se conformer à ces principes.

41. Nous croyons qu'une solution définitive ne pourrait que servir l'intérêt des deux parties en cause. C'est dans cet esprit que je suis intervenu. Nous nous sommes attachés aux aspects les plus favorables de cette question dans l'espoir que nous pourrions ainsi encourager les intéressés à progresser dans la voie d'une solution et d'une amélioration des relations entre ces deux grands pays d'Asie.

42. Nous espérons que nos observations faciliteront la recherche d'un moyen permettant de venir à bout des obstacles qui ont jusqu'à présent entravé tous les efforts tendant à une solution permanente et pacifique du problème. Nous ne nous laisserons pas décourager par ces diverses difficultés. Nous devons poursuivre nos efforts avec patience et avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'un accord soit réalisé et que toutes ces questions soient résolues. Nous estimons que toute mesure constructive facilitant une solution contribue au maintien de la paix et de la stabilité.

43. Nous serions heureux d'entendre le point de vue des autres membres du Conseil sur ces importantes questions.

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, troisième session, Supplément n° 2, chap. 5, sect. C.

44. Mr. TSIANG (China): The occasion for the present series of meetings on the Kashmir question is the report [S/3821] of Mr. Gunnar Jarring, the representative of Sweden, submitted on 29 April 1957 in pursuance of the Security Council's resolution of 21 February 1957 [S/3793].

45. I wish first of all to express to Mr. Jarring my delegation's deep appreciation for his excellent performance of a very difficult mission. When, on 21 February 1957, the Security Council decided to send Mr. Jarring to India and Pakistan, I stated in the Council that I did not envy him the task that had been entrusted to him. I added that I anticipated — and I was sure that he also anticipated — a hard and difficult assignment. [774th meeting, para. 62.] My appreciation of his performance stands in spite of the lack of results.

46. According to the report, Mr. Jarring made the two resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan on 13 August 1948 and 5 January 1949 the starting point — indeed the centre — of all his efforts. His reason was that these two resolutions were the only ones which both India and Pakistan regarded as binding on them. The resolution of 5 January 1949, the Council will recall, had as its central point the holding of a free and impartial plebiscite to decide on the question of the accession of the State of Jammu and Kashmir either to India or to Pakistan. The resolution of 13 August 1948 fixed the procedure preliminary to a plebiscite. Part I of that resolution had to be implemented before action on part II could be taken. Pakistan has always contended that part I has been implemented: India, on the other hand, has contended that part I has not been implemented.

47. Mr. Jarring, in his mission to India and Pakistan, made a great effort to remove this difference of opinion between India and Pakistan. I consider his efforts on this point to be the heart of his mission. For that reason, and in order to avoid any misunderstanding, I should like to read out verbatim paragraphs 17 and 18 of Mr. Jarring's report:

“ 17. In order to break the deadlock concerning part I, I inquired of the two Governments if they would be prepared to submit the question of whether part I had been implemented or not to arbitration. In substance my suggestion to the two Governments did not envisage simple arbitration, but the arbitrator or arbitrators would also be empowered, in case they found that the implementation had been incomplete, to indicate to the parties which measures should be taken to arrive at a full implementation. It was also envisaged that in the latter case after a given time-limit the arbitrator or arbitrators would determine whether the given indications had been followed and implementation did obtain.

“ 18. Being aware of the earlier negative attitude of the Government of India on the question of arbitration with relation to the Kashmir problem as a whole, I made it a point to explain to it that I was not suggesting anything of that nature, and that what I was proposing, while termed arbitration, in

44. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais] : C'est à la suite du rapport de M. Gunnar Jarring [S/3821], représentant de la Suède, que nous tenons cette série de séances consacrées à la question du Cachemire ; ce rapport, présenté le 29 avril 1957, a été établi aux termes de la résolution du Conseil de sécurité en date du 21 février 1957 [S/3793].

45. Je voudrais tout d'abord exprimer à M. Jarring la profonde gratitude de ma délégation pour la manière fort habile dont il a su s'acquitter d'une mission fort difficile. Lorsque le Conseil de sécurité a décidé, le 21 février 1957, d'envoyer M. Jarring dans l'Inde et au Pakistan, j'ai déclaré que je ne lui envoie nullement la tâche qui lui avait été confiée. J'ai ajouté que cette tâche serait ardue et difficile — et que c'était certainement son sentiment aussi [774<sup>e</sup> séance, par. 62]. Bien que sa mission n'ait pas abouti, M. Jarring mérite notre gratitude.

46. M. Jarring indique dans son rapport que les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan en date des 13 août 1948 et 5 janvier 1949 constituent le point de départ, voire l'élément central, de tous ses efforts. Il l'explique par le fait que ces deux résolutions étaient les seules par lesquelles l'Inde et le Pakistan se considéraient comme liés. Le Conseil se souviendra que la résolution du 5 janvier 1949 avait pour objet principal l'organisation d'un plébiscite libre et impartial, destiné à résoudre la question de l'accession de l'Etat de Jammu et Cachemire, soit à l'Inde soit au Pakistan. La résolution du 13 août 1948 précisait la procédure qui devait conduire à un plébiscite. Il fallait que la première partie de cette résolution fût appliquée avant que la deuxième partie pût être mise en vigueur. Le Pakistan a toujours affirmé que la première partie avait été appliquée, tandis que l'Inde, pour sa part, n'a cessé d'affirmer le contraire.

47. Au cours de sa mission dans l'Inde et au Pakistan, M. Jarring s'est employé à éliminer la divergence de vue existant à cet égard entre l'Inde et le Pakistan. A mon avis, cette tentative constituait le point essentiel de sa mission. Pour cette raison, et afin d'éviter tout malentendu, je voudrais donner lecture des paragraphes 17 et 18 du rapport de M. Jarring :

“ 17. Afin de surmonter l'obstacle concernant la première partie de la première résolution, j'ai demandé aux deux gouvernements s'ils seraient disposés à soumettre à un arbitrage la question de savoir si la première partie avait été ou non appliquée. En fait, il ne s'agissait pas d'un simple arbitrage : selon ma suggestion aux deux gouvernements, l'arbitre ou les arbitres seraient en outre habilités, s'ils constataient que la mise en œuvre n'était pas achevée, à indiquer aux deux parties les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour la rendre complète. De plus, dans ce dernier cas, l'arbitre ou les arbitres devaient vérifier, après un délai donné, si leurs indications avaient été suivies et si la résolution était bien appliquée.

“ 18. Etant donné l'attitude négative adoptée précédemment par le Gouvernement indien au sujet de l'arbitrage pour l'ensemble de la question du Cachemire, j'ai tenu à préciser audit gouvernement que je n'envisageais rien de semblable et que, malgré le terme « arbitrage » que j'employais dans la propo-

all likelihood would be more in the nature of a determination of certain facts which, in the Indian view, were incontrovertible. In addition, the procedure suggested might lead to an improvement in India-Pakistan relations in general, a development which I assumed could not be unwelcome to either of the two countries." [S/3821, paras. 17 and 18.]

48. In the opinion of my delegation, Mr. Jarring's suggestion for removing the differences of opinion between India and Pakistan, in relation to Part I of the resolution of 13 August 1948, was objective, realistic and constructive. It is in harmony with the ideals and practices of the United Nations. Unfortunately, while Pakistan accepted this suggestion, India rejected it. This is the reason for the failure of the Jarring mission.

49. During our meetings in January and February, the Foreign Minister of Pakistan put before the Security Council another suggestion which many members of the Council, including myself, considered to be very constructive [761st meeting, para. 112]. It was included in one of the draft resolutions put before the Council. [S/3787.] The suggestion was that a United Nations force should be sent to Kashmir. It is obvious that, during the plebiscite, peace and order in Kashmir must be maintained. It is also obvious that any national forces, whether from India or from Pakistan, or from both, stationed in Kashmir during the plebiscite period would be suspected of coercing or intimidating the voters. Our problem is, therefore, to maintain peace and order in Kashmir without any appearance or possibility of coercion or intimidation of the voters. I cannot conceive of a solution better than that of the use of a United Nations force for this purpose. This proposal made by the Foreign Minister of Pakistan was also rejected by India.

50. In our meetings in February and also in our recent meetings we have been given long and complicated expositions of the Indian Constitution and of the legal position of India in Kashmir. Since I am not versed in these questions of law, I do not presume to judge on the legal claims which India has put forward. I do not dispute or affirm these claims. There is, however, one great consideration which I should like to put before the Council.

51. All colonial empires have the backing of law. All of them have been fortified with treaties, conventions, protocols, agreements and what not. The British empire in India had ample legal foundation. In the face of India's claim to self-determination, all British legal claims were swept aside. These claims were solidly based on treaties duly signed and ratified, and even sanctified by time and tradition. When the Indian people demanded self-determination, the legal documents in the hands of the United Kingdom seemed to have no moral or political relevance. What the Indian people demanded and won from the United Kingdom should, I hope, be granted to the people of Kashmir.

sition, il s'agissait plutôt d'établir certains faits, qui, selon lui, étaient incontestables. En outre, la procédure proposée pouvait amener une amélioration des relations indo-pakistanaïses en général, conséquence qui, me semblait-il, ne pouvait qu'être favorablement accueillie par les deux pays.» [S/3821, par. 17 et 18.]

48. Ma délégation estime que la suggestion de M. Jarring tendant à éliminer les divergences de vues entre l'Inde et le Pakistan touchant la première partie de la résolution du 13 août 1948 est objective, réaliste et constructive. Elle est conforme aux idéaux et aux pratiques de l'Organisation des Nations Unies. Malheureusement, alors que le Pakistan acceptait cette suggestion, l'Inde la rejetait. C'est la raison pour laquelle la mission de M. Jarring a échoué.

49. Au cours des séances que nous avons tenues en janvier et en février, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a présenté au Conseil de sécurité une autre suggestion que plusieurs représentants au Conseil, dont moi-même, ont jugé très constructive. Cette suggestion [761<sup>e</sup> séance, par. 112] a été incorporée dans un des projets de résolution présentés au Conseil [S/3787]. Elle tendait à envoyer au Cachemire une force des Nations Unies. Il est évident que, pendant la durée du plébiscite, la paix et l'ordre devraient être maintenus au Cachemire. Il est également évident que toutes les forces nationales, indiennes ou pakistanaïses, qui seraient stationnées au Cachemire pendant la période du plébiscite risqueraient d'être soupçonnées de chercher à intimider les votants ou à faire pression sur eux. Il s'agirait donc de maintenir la paix et l'ordre au Cachemire tout en éliminant la moindre possibilité d'intimidation ou de coercition. Pour surmonter cette difficulté, je ne saurais concevoir de solution meilleure que celle de l'emploi d'une force des Nations Unies. Cette proposition du Ministre des affaires étrangères du Pakistan a été également rejetée par l'Inde.

50. Au cours des séances tenues en février comme au cours de nos séances les plus récentes, nous avons entendu des exposés longs et complexes sur la Constitution de l'Inde et sur la position juridique de l'Inde au Cachemire. N'étant pas versé dans ce genre de questions juridiques, je ne prétends pas me prononcer sur les arguments juridiques que l'Inde a mis en avant. Je n'entends ni les accepter ni les rejeter. Je voudrais cependant rappeler au Conseil un principe des plus importants.

51. Tous les empires coloniaux s'appuient sur le droit. Ils ont tous été consolidés au moyen de traités, de conventions, de protocoles, d'accords, etc. L'Empire britannique dans l'Inde reposait sur une base juridique extrêmement solide. Au moment où l'Inde a réclamé l'autonomie, tous les arguments juridiques du Royaume-Uni se sont trouvés réduits à néant. Pourtant, ils se fondaient solidement sur des traités dûment signés et ratifiés, et qui étaient même sanctionnés par le temps et la tradition. Lorsque le peuple indien a demandé l'autonomie, les documents juridiques que détenait le Royaume-Uni n'ont plus semblé avoir aucune portée morale ou politique. Ce que le peuple indien a exigé et obtenu du Royaume-Uni devrait, à mon sens, être accordé au peuple du Cachemire.

52. In one of my previous interventions in this Council I called attention to the fact that, in the post-war period, Asia, for the first time in its history, has had the possibility of building up a community of free and friendly States. We have the possibility even of improving upon the international practices in some other parts of the world. [765th meeting, para. 59.] Now we face the tragic situation in which India refuses to grant to a fellow Asian people — that is, the people of Kashmir — the same rights which India demanded and won from the British people. I hope that India will yet reconsider.

53. In regard to the essence of the problem I have only two points to make. One is that the principle of a free and fair plebiscite should be applied. My second point is that all the conditions preliminary to a plebiscite, which India or Pakistan may demand in order to make the plebiscite really free and fair, are legitimate and worthy of our consideration. All other conditions, which are calculated either to strengthen or to weaken claims and pretensions of either side are simply obstructionist and illegitimate.

54. Mr. KHALAF (Iraq): Mr. President, allow me first of all to convey to you the regret of the permanent representative of Iraq, Mr. Jawad, at not being able to be present at this meeting. Other official duties have kept him in Geneva for a short period. This, of course, has brought on me the honour and duty of presenting my country's point of view before this Council.

55. It is my privilege and pleasure to congratulate Mr. Jarring on the efficient way in which he has executed the mission entrusted to him by the Security Council. My delegation wishes to express to him its deep appreciation of his sincere and earnest endeavour for a settlement of the Kashmir dispute. Mr. Jarring's report, with its brevity, is an accurate and concise document which leaves no doubt as to the character of the stalemate which if permitted to continue, might lead to further undesirable complications and, to a rift between India and Pakistan. My delegation, on the other hand, notes with satisfaction that Mr. Jarring is of the opinion that "both parties are still desirous of finding a solution to the problem" [S/3821, para. 22]. These two facts leave no doubt that further efforts are required to narrow the gap between the two parties to the dispute by the removal of the obstacles which stand in the way of a settlement.

56. The Council has been seized of this dispute since January 1948. A number of resolutions have been passed to arrest the conflict and to provide ways and means for a settlement.

57. Mr. Jarring was wise and within his terms of reference in making the point of departure in his efforts to find a settlement for this dispute the two resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan on 13 August 1948 and 5 January 1949, which were accepted by the two parties, and in exploring what was impeding their full implementation. This approach is commendable and is in conformity

52. Au cours d'une de mes précédentes interventions devant le Conseil, j'ai appelé l'attention sur le fait que, durant la période d'après guerre, l'Asie a eu, pour la première fois dans son histoire, la possibilité d'organiser une communauté d'Etats libres et amis [765<sup>e</sup> séance, par. 59]. Il nous est même loisible d'adopter des pratiques internationales supérieures à celles qui ont cours dans certaines autres parties du monde. Or, nous avons à faire face à une situation tragique : l'Inde refuse d'accorder à un autre peuple d'Asie — le peuple du Cachemire — les droits que l'Inde a précisément exigés et obtenus du peuple britannique. J'espère que l'Inde acceptera de reconsidérer sa position.

53. Sur le fond du problème, je n'ai que deux observations à faire : d'abord, il faut appliquer le principe d'un plébiscite libre et équitable ; ensuite, toutes les conditions préliminaires que l'Inde ou le Pakistan pourraient exiger afin de rendre ce plébiscite véritablement libre et équitable sont légitimes et dignes de notre attention. En revanche, toutes les autres conditions visant soit à renforcer, soit à affaiblir les demandes et les réclamations de l'une ou l'autre partie ne sont que des simples tentatives d'obstruction illégitimes.

54. M. KHALAF (Irak) [traduit de l'anglais] : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous faire part des regrets du représentant permanent de l'Irak, M. Jawad, que d'autres fonctions officielles retiennent à Genève pour une courte période et qui n'est pas en mesure d'assister à la présente séance. C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de présenter le point de vue de mon pays au Conseil de sécurité.

55. C'est pour moi un privilège et un plaisir de féliciter M. Jarring de la compétence avec laquelle il s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée par le Conseil de sécurité. Ma délégation désire lui dire combien elle lui est reconnaissante des efforts sincères et soutenus qu'il a faits en vue de parvenir à un règlement de la question du Cachemire. Le rapport si bref de M. Jarring est un document qui, par sa précision et sa concision, ne laisse aucun doute sur la nature de l'impasse, qui risque, si l'on n'arrive pas à en sortir, de conduire à de nouvelles complications regrettables et à une rupture entre l'Inde et le Pakistan. D'un autre côté, ma délégation note avec satisfaction que M. Jarring estime que « les deux parties sont toujours désireuses de trouver une solution au problème » [S/3821, par. 22]. Vu ces deux faits, il ne nous est pas permis de douter que de nouveaux efforts soient nécessaires pour rapprocher les points de vue des deux parties au différend en faisant disparaître les obstacles qui s'opposent à un règlement.

56. Le Conseil de sécurité est saisi de ce différend depuis janvier 1948. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées pour mettre fin au conflit et pour fournir les moyens de parvenir à un règlement.

57. M. Jarring a agi sagement et conformément à son mandat lorsqu'il a pris, comme point de départ des efforts qu'il a entrepris en vue de parvenir à un règlement du différend, les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan datées du 13 août 1948 et du 5 janvier 1949 — documents qui ont été acceptés par les deux parties —, et lorsqu'il a recherché ce qui empêchait leur application intégrale.

with the Council's resolution of 21 February 1957 [S/3793], which reaffirms the previous resolutions of the Council. It was not, therefore, necessary for Mr. Jarring to go over the ground already covered by the previous examination of the dispute by the Council or to express an opinion as to the adequacy of the resolutions passed by it. Mr. Jarring has rightly interpreted the resolution of 21 February 1957 and the opinions expressed in the discussions of this Council in January and February of this year.

58. It is therefore incumbent on the Council in its present deliberations to proceed further in its consideration of a settlement of the dispute. It should, further, keep in mind its resolution of 24 January 1957, which states:

“ . . . that the final disposition of the State of Jammu and Kashmir will be made in accordance with the will of the people expressed through the democratic method of a free and impartial plebiscite conducted under the auspices of the United Nations ”. [S/3779.]

59. In other words, any attempt by either party to the dispute to raise issues which have been superseded by the resolutions should be considered by the Council as being irrelevant, at least as far as the problem before us is concerned, and not likely to lead to an easy solution of the problem.

60. In the light of these circumstances we should like to make a few observations on the stands taken by India and Pakistan with regard to the implementation of the two resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan. The two resolutions recommend a process for the final settlement of the Kashmir dispute which could be divided into two stages: first, the demilitarization of the State of Jammu and Kashmir and, second, the holding of a free and impartial plebiscite to decide on the question of the future of Kashmir.

61. Since both India and Pakistan agreed — and this is the opinion of the Council — that the settlement of the dispute lies in the implementation of these two resolutions, the question is, as Mr. Jarring has found out, to examine what was impeding their full implementation.

62. India claims that the pre-conditions necessary for demilitarization have not been complied with, while Pakistan takes the opposite view. But both Governments recognize that the steps envisaged by the Commission's resolutions constitute a single and continuous process. The cease-fire order, which is part I, paragraph A, of the resolution of 13 August 1948, has been accomplished. Paragraph B stipulates that both parties should not augment their military potential in Kashmir. In this respect India claims that there has been augmentation on the Pakistan side. Pakistan denies this, and in support of its denial refers to the findings of Mr. Graham, the United Nations representative, who, in April 1952, states in paragraph 32 of his third report [S/2611 and Corr. I] that the present number of armed forces on the Pakistan side of the cease-fire line was estimated to be less than 50 per cent

Cette façon d'aborder le problème est excellente et conforme à la résolution que le Conseil a adoptée le 21 février 1957 [S/3793] et dans laquelle il réaffirmait ses résolutions antérieures. Il était donc inutile que M. Jarring revienne sur tout ce que le Conseil de sécurité avait déjà fait lors de l'examen antérieur du différend, ou qu'il donne une opinion sur la valeur des résolutions adoptées par le Conseil. M. Jarring a interprété correctement la résolution du 21 février 1957 ainsi que les opinions exprimées au cours des débats que le Conseil a tenus en janvier et en février derniers.

58. Il appartient donc au Conseil, au cours de ses délibérations actuelles, de poursuivre plus avant l'étude d'un règlement du différend. Le Conseil devrait en outre ne pas perdre de vue sa résolution du 24 janvier 1957, aux termes de laquelle :

« ...le sort définitif de l'Etat de Jammu et Cachemire doit être décidé conformément à la volonté des populations, exprimée au moyen de la procédure démocratique d'un plébiscite libre et impartial tenu sous l'égide des Nations Unies ». [S/3779.]

59. En d'autres termes, si l'une ou l'autre des parties au différend cherche à remettre en question des points déjà réglés dans les résolutions adoptées, le Conseil doit considérer qu'il n'a pas à s'intéresser à une tentative de ce genre, qui n'est pas de nature à simplifier la recherche d'une solution.

60. Cela étant, je voudrais faire quelques observations sur l'attitude adoptée par l'Inde et le Pakistan touchant l'application des deux résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan. Ces deux résolutions recommandent, en vue du règlement définitif de la question du Cachemire, une procédure qui peut se décomposer en deux phases : premièrement, la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire ; deuxièmement, l'organisation d'un plébiscite libre et impartial qui permettra de régler la question de l'avenir du Cachemire.

61. Etant donné que l'Inde et le Pakistan estiment, d'accord avec le Conseil de sécurité, que la solution du différend dépend de la mise en œuvre de ces deux résolutions, il s'agit, comme l'a fait ressortir M. Jarring, de discerner ce qui empêche leur application complète.

62. L'Inde soutient que les conditions préalables nécessaires à la démilitarisation n'ont pas été remplies, alors que le Pakistan affirme le contraire. Mais les deux gouvernements reconnaissent que les mesures envisagées dans les résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan représentent les stades successifs d'une seule et même procédure. L'ordre de suspension d'armes, qui fait l'objet du paragraphe A de la première partie de la résolution du 13 août 1948, a été observé. D'après le paragraphe B, les deux parties doivent s'abstenir d'augmenter leur potentiel militaire au Cachemire. A ce sujet, l'Inde affirme que le Pakistan a augmenté son potentiel militaire. Le Pakistan soutient le contraire, et invoque les conclusions de M. Graham, représentant des Nations Unies, qui a déclaré en avril 1952, au paragraphe 32 de son troisième rapport [S/2611 et Corr. I], que l'effectif actuel des forces armées se trouvant du

of the number of armed forces existing on 1 January 1949, when the cease-fire became effective. If any such violation has taken place, it was the responsibility of the United Nations Military Observers Group to report it to the Council. There has been no such report. Furthermore, in all its previous deliberations the Council has proceeded on the assumption that there has been no augmentation of the military potential in Kashmir. We submit, therefore, that India's position on this matter does not stand on real grounds.

63. Part I, paragraph E, stipulates that both parties should appeal to their respective peoples to maintain an atmosphere favourable for negotiations. India produces arguments and information to show that Pakistan has not only failed to make such appeals but also has indulged in what they called hostile propaganda. On the other hand, there are statements coming from the Indian side which can be interpreted to show a hostile attitude towards the settlement of the dispute. The dispute has dragged on for such a long time, during which so many events have happened and so many declarations have been uttered, that it is hardly feasible to make of such statements a legal issue so as to block the possibility of proceeding to a settlement.

64. The contention of India that Pakistan has not implemented part I of the resolution of 13 August 1948 and in particular paragraphs B and E is not designed to help in reaching a settlement. In all previous negotiations, India has never raised the question of the non-implementation of part I of the 1948 resolution. The main impediment to the full implementation of the Commission's resolutions, as the Council may recall, was the differences of opinion between the two Governments on the question of demilitarization as a prerequisite to the holding of the plebiscite.

65. My delegation notes that Mr. Jarring has attempted to break the deadlock concerning part I when he enquired, and I quote, "of the two Governments if they would be prepared to submit the question of whether part I had been implemented or not to arbitration" [S/3821, para. 17]. Nevertheless, in paragraph 19 of his report, he tells us that his efforts in bringing this matter to arbitration failed because of India's refusal. He says in fact:

"While the Government of Pakistan, after a certain hesitation, fell in with my suggestion in principle, the Government of India, however, did not feel that arbitration, as outlined by me, would be appropriate" [*ibid.*, para. 19].

66. The Government of India contended that arbitration is not suitable in this case because "such procedure would be inconsistent with sovereignty of Jammu and Kashmir and the rights and obligations of the Union of India in respect of this territory" [*ibid.*]. On this my delegation would like only to say that the question of Jammu and Kashmir has not been settled — and

côté pakistanais de la ligne de suspension d'armes était inférieur à la moitié de l'effectif des forces armées au 1<sup>er</sup> janvier 1949, date à laquelle le cessez-le-feu est entré en vigueur. Il appartenait au groupe d'observateurs militaires des Nations Unies de rendre compte au Conseil en cas de violation des dispositions précitées. Or, le groupe n'a signalé aucune violation de ce genre. En outre, dans toutes ses délibérations antérieures, le Conseil est parti de l'hypothèse que le potentiel militaire n'avait pas été augmenté au Cachemire. Nous estimons donc que les faits ne corroborent pas l'argumentation de l'Inde sur ce point.

63. Le paragraphe E de la première partie stipule que les deux parties doivent faire appel à leurs peuples respectifs pour qu'ils aident à maintenir une atmosphère favorable aux négociations. L'Inde cherche à prouver, par les arguments et les renseignements qu'elle avance, que non seulement le Gouvernement pakistanais s'est abstenu de faire de la sorte appel au peuple pakistanais, mais encore qu'il s'est livré à ce que les Indiens appellent une propagande hostile. Toutefois, on peut aussi considérer que certaines déclarations faites par des Indiens témoignent du souci de ne pas voir régler le différend. Ce différend est si ancien, tant d'événements se sont produits et tant de paroles ont été prononcées qu'il n'est guère possible d'invoquer ces déclarations sur le plan juridique afin de faire obstacle à un règlement possible du conflit.

64. En soutenant que le Pakistan n'a pas appliqué la première partie de la résolution du 13 août 1948, et en particulier les paragraphes B et E, l'Inde ne facilite guère la recherche d'une solution. Jamais, au cours de toutes les négociations antérieures, l'Inde n'a soulevé la question de la non-application de la première partie de la résolution de 1948. L'obstacle principal à l'exécution intégrale des résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan, le Conseil s'en souvient, était dû au fait que les deux gouvernements n'étaient pas d'accord à propos de la démilitarisation, une condition préalable à l'organisation du plebiscite.

65. Ma délégation note que M. Jarring a essayé de surmonter l'obstacle concernant la première partie de la première résolution lorsqu'il a demandé (je cite ici son rapport) «aux deux gouvernements s'ils seraient disposés à soumettre à un arbitrage la question de savoir si la première partie avait ou non été appliquée» [S/3821, par. 17]. Néanmoins, au paragraphe 19 de son rapport, il nous apprend que ses efforts en vue d'aboutir à un arbitrage de cette question ont échoué à cause du refus de l'Inde. Il dit en fait :

«Après quelques hésitations, le Gouvernement pakistanais a accepté ma suggestion en principe, mais le Gouvernement indien a estimé que l'arbitrage, comme je le concevais, n'était pas la procédure appropriée en l'occurrence.» [*Ibid.*, par. 19.]

66. Le Gouvernement indien a soutenu que l'arbitrage n'était pas indiqué en l'occurrence parce que «cette procédure était incompatible avec la souveraineté du Jammu et Cachemire et avec les droits et les obligations de l'Union indienne à l'égard de ce territoire» [*ibid.*]. A ce sujet, ma délégation tient seulement à dire que la question du Jammu et Cachemire n'est

this is, indeed, the view of the Council — so as to give India any right or obligations toward this State.

67. We wonder, therefore, if the new stand of the Government of India regarding the non-implementation of part I of the resolution of 13 August 1948 is not on the one hand an afterthought, and on the other, an attempt to reopen issues which have long been closed. In this respect it should be asked: if Pakistan has not implemented part I, why did India enter into negotiations for the implementation of part II, the truce agreement? It was in January 1949 that India should have raised this matter. In fact the negotiations conducted by the Commission for India and Pakistan and the United Nations representatives were all directed towards finding a basis for the formulation of the truce agreement.

68. Such arguments on the part of the Government of India should not, however, deter the Council from proceeding with the implementation of parts II and III of the resolution of 13 August 1948. Even if there is a difference of opinion on the question as to whether or not the military potential of the forces in Kashmir has been increased, the proper solution still remains to demilitarize the State of Jammu and Kashmir. The demilitarization, in accordance with the principles laid down in the 1948 resolution, will certainly remove any augmentation of the military potential that may have taken place. It is the duty of the Council at this stage to find ways and means to attain this objective, and once demilitarization has been achieved, the procedure laid down in the resolution adopted by the Commission for India and Pakistan on 5 January 1949 for the holding of a plebiscite should be set in motion.

69. The second complaint of India is that although the case had been brought before the Council on 1 January 1948 as an act of aggression committed by Pakistan, the Council had so far not expressed itself on the question and that it was incumbent on Pakistan "to vacate the aggression". Mr. Jarring has rightly declined to entertain this complaint by pointing out that the Council had properly taken cognizance of India's original complaint and that "regardless of the merits of the present position taken by the Government of India, it could not be overlooked that it accepted the two resolutions adopted by the United Nations Commission for India and Pakistan" [S/3821, para. 14]. The acceptance of the two resolutions no doubt embodies a definitive agreement between the parties with regard to the settlement of the dispute. This position had definitely been accepted by India. On 9 March 1951, Sir Benegal Rau stated in the Council:

"Here again India has already explained its position on more than one occasion namely, that under the guise of arbitration issues which have already been closed by the resolutions of August 1948 and January 1949 and by the assurances given to India by the United Nations Commission cannot be reopened" [S/536th meeting, para. 27].

pas réglée — c'est en fait l'opinion du Conseil —, et que l'Inde ne s'est vu conférer aucun droit ni imposer aucune obligation à l'égard de cet Etat.

67. C'est pourquoi nous nous demandons si la nouvelle attitude du Gouvernement indien en ce qui concerne la non-application de la première partie de la résolution du 13 août 1948 ne lui est pas inspirée par une réflexion après coup, et s'il ne s'agit pas là d'une tentative qui vise à remettre en question des problèmes réglés depuis longtemps. A cet égard, il y a lieu de se demander comment il se fait, si le Pakistan n'avait pas observé la première partie de la résolution, que l'Inde ait entamé des pourparlers en vue de la mise en œuvre de la deuxième partie, relative à l'accord de trêve. C'est en janvier 1949 que l'Inde aurait dû soulever cette question. En fait, les négociations menées par la Commission pour l'Inde et le Pakistan et par les représentants des Nations Unies avaient toutes pour objet de jeter les bases de cet accord de trêve.

68. Le fait que le Gouvernement indien invoque de tels arguments ne doit pourtant pas empêcher le Conseil de se préoccuper de l'application des deuxième et troisième parties de la résolution du 13 août 1948. Même si les opinions diffèrent sur la question de savoir si le potentiel militaire des forces au Cachemire a été accru, la solution appropriée reste toujours la démilitarisation de l'Etat de Jammu et Cachemire. Cette démilitarisation est conforme aux principes énoncés dans la résolution de 1948, et aura évidemment pour effet d'annuler toutes les augmentations de potentiel militaire qui auraient pu avoir lieu. Il est du devoir du Conseil de sécurité, au point où nous en sommes, de trouver une méthode qui permette d'atteindre ce but ; et, lorsque la démilitarisation sera chose faite, il faudra mettre en application la procédure que la Commission pour l'Inde et le Pakistan a prévue dans sa résolution du 5 janvier 1949 touchant l'organisation d'un plébiscite.

69. En deuxième lieu, l'Inde se plaint de ce que, la question ayant été portée devant le Conseil le 1<sup>er</sup> janvier 1948 en tant qu'acte d'agression commis par le Pakistan, le Conseil ne s'est pas encore prononcé sur cette question, et déclare qu'il appartenait au Pakistan de «mettre fin à l'agression». M. Jarring a refusé à juste titre d'examiner ce grief : il a souligné que le Conseil de sécurité avait dûment pris connaissance de la plainte initiale de l'Inde et que «sans se prononcer aucunement sur le bien-fondé de la position actuelle du Gouvernement indien, on ne pouvait méconnaître le fait que ce dernier avait accepté les deux résolutions de la Commission pour l'Inde et le Pakistan» [S/3821, par. 14]. L'acceptation des deux résolutions consacre sans aucun doute un accord définitif entre les parties en ce qui concerne le règlement du différend. L'Inde l'a formellement reconnu lorsque sir Benegal Rau a déclaré au Conseil, le 9 mars 1951 :

«A cet égard encore, l'Inde a déjà précisé sa position à plus d'une reprise : il est impossible, sous prétexte d'arbitrage, de revenir sur des questions qui ont été réglées par les résolutions d'août 1948 et de janvier 1949 et par les assurances que la Commission des Nations Unies a données à l'Inde.» [536<sup>e</sup> séance, par. 27.]



70. There is reference in paragraph 20 of Mr. Jarring's report to the concern on the part of both sides "in connexion with the changing political, economic and strategic factors surrounding the whole of the Kashmir question". This is why my delegation is convinced that a speedy implementation of the Council resolutions is the only alternative left after the continuing deadlock between the two parties. As a matter of fact, paragraph 21 of the report means exactly this when it says:

"The Council will, furthermore, be aware of the fact that the implementation of international agreements of an *ad hoc* character, which has not been achieved fairly speedily, may become progressively more difficult because the situation with which they were to cope has tended to change." [S/3821, para. 21.]

71. Of course, this does not in any way refer to the permanent and final solution of the problem, which is the free and impartial plebiscite that should dispose of the dispute once and for all. This is, in our opinion, the solution to the problem, a solution which takes into consideration, and rightly so, the right of the people of Kashmir to self-determination.

72. What India and Pakistan do or abstain from doing in the wider field of international relations has no connexion whatsoever with the Kashmir dispute. Moreover, no purpose can be served in arguing about the implementation of the different parts of the resolutions. The Security Council should proceed to the implementation, the full implementation, of these resolutions by proceeding to a complete demilitarization on both sides. Once this demilitarization is achieved, then all the other steps stipulated by the resolutions in question can be taken in an orderly and effective manner.

73. Before concluding my remarks on this subject, I should like briefly to sum up the main points contained or implied in Mr. Jarring's report, as follows:

(1) The two resolutions of the United Nations Commission for India and Pakistan are and shall be binding on both Governments.

(2) India's charge of aggression against Pakistan and the repetition of that charge during Mr. Jarring's visit were not relevant to his mission.

(3) Both countries are desirous of finding a solution. To this, however, we must add that a solution is already prescribed by the Council and the Commission through their resolutions, and all that is to be done is to implement the resolutions.

(4) Both parties have expressed their sincere willingness to co-operate with the United Nations in finding a peaceful solution.

74. We make a special appeal to the Governments of India and Pakistan to facilitate the solution of this dispute by bringing to bear more efforts and more co-operation, so that the right of the people of Kashmir

70. Au paragraphe 20 de son rapport, M. Jarring fait mention de l'inquiétude éprouvée par les deux parties « au sujet de l'évolution des facteurs politiques, économiques et stratégiques qui interviennent dans la question du Cachemire prise dans son ensemble ». C'est pourquoi ma délégation est persuadée que la mise en œuvre rapide des résolutions du Conseil de sécurité est la seule possibilité qui nous reste, étant donné l'impasse dont les deux parties n'arrivent pas à sortir. En fait, c'est précisément là ce que veut dire le paragraphe 21 du rapport, dans lequel M. Jarring déclare :

« En outre, le Conseil doit se rendre compte du fait que, si elle ne s'est pas faite avec une rapidité suffisante, la mise en œuvre d'accords internationaux d'une portée précise peut se révéler de plus en plus malaisée parce que la situation à laquelle ces accords devaient remédier a tendance à évoluer. » [S/3821, par. 21.]

71. Bien entendu, cette affirmation ne concerne en rien la solution permanente et définitive du problème, à savoir le plébiscite libre et impartial qui réglera le différend une fois pour toutes. C'est là, à notre avis, la solution du problème, et c'est une solution qui prend en considération, de façon tout à fait appropriée, le droit du peuple du Cachemire à disposer de lui-même.

72. Ce que l'Inde et le Pakistan font ou ne font pas dans le domaine plus large des relations internationales n'a aucun rapport avec le différend du Cachemire. En outre, il ne sert à rien de discuter de la mise en œuvre des différentes parties des résolutions. Il faut que le Conseil de sécurité se préoccupe de la mise en application — la mise en application intégrale — de ces résolutions grâce à une démilitarisation complète des deux côtés de la ligne de démarcation. Lorsque cette démilitarisation aura été menée à bien, toutes les autres mesures prévues dans les résolutions en question pourront être appliquées les unes après les autres d'une façon efficace.

73. Avant de terminer mon intervention, je voudrais résumer brièvement les points essentiels qui sont contenus ou évoqués dans le rapport de M. Jarring :

1) Les deux résolutions de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan lient les deux gouvernements et continueront à les lier.

2) L'accusation d'agression portée par l'Inde contre le Pakistan et la répétition de cette accusation durant la visite de M. Jarring n'ont aucun rapport avec la mission confiée à ce dernier.

3) Les deux pays ont le désir de trouver une solution. Toutefois, il me faut ici ajouter que le Conseil et la Commission, par les résolutions qu'ils ont adoptées, ont déjà prescrit une solution, et que la seule chose à faire est d'appliquer ces résolutions.

4) Les deux parties ont exprimé leur désir sincère de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à une solution pacifique.

74. Nous faisons appel tout particulièrement au Gouvernement indien et au Gouvernement pakistanais pour leur demander de faciliter la solution de ce différend en faisant de nouveaux efforts et en mani-

to self-determination may be safeguarded and the Charter of the United Nations upheld.

75. I should now like to say a word or two on another subject which, although not entirely relevant to the problem now being discussed by the Council, has nevertheless been dwelt upon by the representative of India.

76. The representative of India saw fit to enter into a discussion of the purposes and objectives of alliances and pacts, and he made a point of mentioning several times during his statement the Baghdad Pact, in which my country is a participant. My delegation categorically denies that the Baghdad Pact has any aggressive aims. Its members have chosen to get together for defensive, economic and social purposes. I am not here to express an opinion on the quotations which the representative of India produced before this Council at the 795th meeting, since, as he said, they were quotations from declarations made by Pakistan statesmen. I should, however, like to assure the Security Council that not a single statement from any responsible Iraqi can be produced to show that the Baghdad Pact is designed for anything other than good neighbourliness and defensive purposes.

77. We also believe that no country has the right or prerogative to question the right of other countries to enter into a purely defensive alliance or pact which not only is known to everyone and based on Article 51 of the Charter, but also is registered with the United Nations.

78. To accuse Pakistan of trying to involve other peoples of the Middle East in what the representative of India termed Pakistan's aggressive intentions against India is contrary to the facts of the situation and surely a reflection on the intentions and intelligence of other members of the Pact. That is why we were shocked to hear the representative of India say the following at the Council's 795th meeting:

"After all, when there is a contract, there are two parties and there really should be a common intention even if each party goes in for a different reason" [795th meeting, para. 98].

I should like to say here and now that our common intention is nothing else but common defence and well-being.

79. My delegation had not wished to enter into this subject, nor was it my intention to enter into an argument with the representative of India about what other Governments should and should not do. I did not, however, wish to leave the allegations levelled, although implicitly, against my Government without any refutation.

80. It would not do justice to the case before us or to the people of Kashmir if we or others were to create or entertain the impression that our judgement was in any way related to or based upon considerations

festant un plus grand esprit de coopération, afin qu'il soit possible de sauvegarder le droit du peuple du Cachemire à disposer de lui-même et de respecter la Charte des Nations Unies.

75. J'aimerais maintenant dire quelques mots à propos d'une autre question qui, si elle ne se rattache pas absolument à celle dont le Conseil est actuellement saisi, n'en a pas moins été abordée par le représentant de l'Inde.

76. Le représentant de l'Inde a jugé bon de discuter les buts et les objectifs des alliances et des pactes, et il a pris soin de mentionner à plusieurs reprises dans sa déclaration le Pacte de Bagdad, auquel mon pays est partie. Ma délégation dément de façon catégorique que le Pacte de Bagdad ait le moindre but agressif. Les pays qui ont décidé d'adhérer à ce pacte se sont associés à des fins défensives, économiques et sociales. Je n'ai pas à donner d'avis sur les citations que le représentant de l'Inde a faites devant le Conseil à la 795<sup>e</sup> séance, étant donné qu'il s'agit, comme M. Menon l'a fait remarquer, d'extraits de déclarations faites par des hommes d'Etat pakistanais. Toutefois, je tiens à assurer le Conseil de sécurité qu'il est impossible de citer une seule déclaration d'un dirigeant irakien pour prouver que le Pacte de Bagdad a été conclu dans un souci autre que celui de bon voisinage et à des fins autres que défensives.

77. Nous sommes également convaincus qu'aucun pays n'a le droit ou le privilège de contester le droit qu'ont les autres pays d'adhérer à une alliance ou à un pacte de caractère purement défensif qui est non seulement connu de tout le monde et fondé sur l'Article 51 de la Charte, mais encore enregistré auprès de l'Organisation des Nations Unies.

78. Accuser le Pakistan d'essayer de mêler les autres peuples du Moyen-Orient à ce que le représentant de l'Inde appelle « les desseins agressifs du Pakistan à l'égard de l'Inde », c'est ne tenir aucun compte des faits ; c'est en vérité élever des doutes sur les intentions et sur l'intelligence des autres Etats parties au Pacte. C'est pourquoi nous avons été choqués d'entendre le représentant de l'Inde dire ce qui suit à la 795<sup>e</sup> séance du Conseil :

« ...Mais enfin, lorsqu'il y a un contrat, il y a deux parties, et il devrait exister en fait une communauté d'intentions, même si chacune des parties s'engage pour des raisons personnelles. » [795<sup>e</sup> séance, par. 98.]

Je tiens à préciser ici même que l'intention commune qui nous inspire n'est autre que le souci de la défense et du bien-être communs de nos peuples.

79. Ma délégation n'entendait pas aborder ce sujet, et je ne comptais pas non plus entamer une discussion avec le représentant de l'Inde au sujet de ce que les gouvernements doivent ou ne doivent pas faire. Mais je n'ai pas voulu laisser sans réponse les accusations, même sous-entendues, portées contre mon gouvernement.

80. Etant donné le sérieux de l'affaire dont le Conseil s'occupe et qui met en jeu le sort du peuple du Cachemire, on se doit de ne pas donner ou de ne pas laisser subsister l'impression que notre jugement est fondé

other than the merits of the case, the resolutions of the Council and the principles of the United Nations Charter — the most important of which is the principle of self-determination.

*The meeting rose at 12.50 p.m.*

sur des considérations étrangères au fond de la question, aux résolutions du Conseil et aux principes de la Charte des Nations Unies — dont le plus important est le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

*La séance est levée à 12 h. 50.*